

Protéger son parquet dans une salle de bain

- Il existe des protections formulées spécialement pour les parquets de salle de bains. Avec une composition à base d'huiles, elles sont incolores et n'altèrent pas ou très peu l'aspect du bois. On les applique sur des parquets neufs ou parfaitement décapés et nettoyés dans le cas de parquets anciens.



- La Protection Salle de Bains Aquaréthane de Syntilor à base d'huiles naturelles et de résines polyuréthanes apporte une protection imperméabilisante, non glissante et durable sur tous les parquets. Point positif : elle bénéficie du label écologique de l'Union Européenne. Autre protection, L'Huile Salle de Bains de V33 qui est incolore, satinée et non glissante, elle s'applique aussi bien sur les parquets de bois européens ou exotiques.